# Concours d'écriture de la ville de Senlis







































## Règlement

#### Article 1

Ce concours se déroule du lundi 3 septembre 2018 au samedi 12 janvier 2019. Il est ouvert aux collégiens, aux lycéens et aux adultes du territoire français. Une seule participation par personne est acceptée.

Le thème est : Bonne nouvelle

#### Article 2

Écrivez un texte (lettre, nouvelle, poésie, BD...) qui répondra obligatoirement aux contraintes suivantes :

- 1) Donnez un titre qui n'est pas celui du thème du concours
- 2) Insérez et soulignez obligatoirement : « Bonne nouvelle » et au moins trois des
- mots suivants : nonobstant, dauphin, opéra, entourloupe, crasse, racine
- 3) **Présentation** de 2 pages A4 maximum, si possible imprimées en recto-verso, dactylographiées, police Times New Roman 12 pts, sans agrafe.

#### Article 3

Le texte anonyme et le bulletin d'inscription ci-dessous sont à rendre, sous enveloppe, entre le 3 septembre 2018 et le 12 janvier 2019.

- Pour les adultes et pour les jeunes extérieurs non scolarisés à Senlis : Bibliothèque Municipale 1 rue Bellon 60300 Senlis
- Pour les jeunes scolarisés à Senlis : CDI de leur établissement

#### Article 4

Les **résultats** seront proclamés le **vendredi 15 mars 2019 à 19h**, salle de l'Obélisque, route de Creil. Tous les participants y sont invités.

Les gagnants autorisent la lecture et la publication de leur texte. Le fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.

### Bulletin d'inscription au Concours d'écriture 2018-2019 de la ville de Senlis

Thème: Bonne nouvelle

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone / / / Email@	
_	
CATÉGORIE (Cochez)	
Collégiens 6°-5°	Établissement :
Collégiens 4°-3	Établissement :
Lycéens	Établissement :
Adultes	